

Recommandations issues de l'analyse des questionnaires et des entretiens avec les personnels

- Titularisation des personnels AESH
- Augmentation du temps de travail des AESH
- Améliorer la formation à l'inclusion de tous les personnels
- Etablir le projet de scolarisation individuel en concertation avec les équipes et le coordonnateur ULIS
- Institutionnaliser un temps de concertation lié à l'ULIS avec tous les acteurs (personnel vie scolaire, personnel enseignants, AVS, coordonnateur ULIS ...)
- Favoriser au maximum l'inclusion dans la quotité horaire de chaque discipline concernée pour favoriser la continuité des apprentissages.
- Limiter le nombre d'élèves ULIS inclus dans chaque classe et réduire l'effectif des classes accueillant des élèves du dispositif afin de réduire la charge de travail liée à la différenciation pédagogique.
- Améliorer le climat social de l'établissement, entre le coordonnateur ULIS, le personnel enseignants, les AVS en mettant en place une concertation pour définir les missions de chacun et les modalités d'inclusion.